

# Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

## Union Fédérale de l'Action Sociale



### Note aux syndicats du social et du médico-social

## **Dès le 11 mai, ensemble nous construirons "le monde d'après" !**

Les annonces faites depuis plusieurs semaines par le président et le gouvernement restent lettre morte quand elles ne cachent pas de purs et simples mensonges : matériel de protection, plans d'investissement massifs pour la santé, la recherche et le grand-âge.

Si de maigres primes salariales sont enfin accordées, elles font l'objet de sélections et de retards inexcusables, le compte n'y est pas !

Par contre, l'arrosage des patrons du CAC 40 est énorme, très efficace et très rapide, même lorsqu'ils licencient ou distribuent des dividendes à leurs actionnaires.

### **Il n'y a rien à attendre de ces gens-là !**

Si nous les laissons agir, ils referont le monde d'avant en pire : comptons sur nous pour construire ensemble un avenir meilleur.

Nos secteurs du social et du médico-social, moins médiatisés que le secteur hospitalier, ont été eux aussi en première ligne pour soutenir les populations les plus démunies, les plus précaires, le monde de la rue, les réfugié.e.s. Ils ont assuré la continuité d'accueil de la protection de l'enfance et du handicap quand les établissements ne pouvaient fermer.

Presque toujours, nous avons dû mettre en œuvre ce travail social, parfois sans matériel de protection, par manque de prévention et par pénurie coupable.

Dans la plupart des établissements sociaux, les personnels ont répondu avec la plus grande conscience professionnelle et ont été contraints de faire face à la réorganisation des horaires et au surtravail : travail en 12 heures, dépassement horaire hebdomadaire, annulation de congés, remise en cause des repos quotidien et hebdomadaire, etc.

Le gouvernement a choisi la déréglementation de l'organisation du travail jusqu'au 31 décembre 2020. Il se moque ainsi des risques graves pour la santé des salarié.e.s et des risques psycho-sociaux que cette crise sanitaire fait peser sur chacun.e (angoisse liée au manque de protection sanitaire, fatigue professionnelle accrue, etc).

Cette crise sanitaire liée au COVID-19 vient confirmer la nécessité du travail social, pour le mieux être des citoyen.ne.s, le maintien de la protection de l'enfance en danger, l'accompagnement social et sanitaire des personnes handicapées, le soutien aux personnes les plus précaires vivant sans ressources dans la rue ou dans des logements insalubres...

### **Nous devons lutter pour ne pas revenir au « monde d'avant » !**

Depuis des années, nos secteurs sociaux et médico-sociaux vivent de crises budgétaires en austérité économique sous le joug de technocrates qui envahissent ministères et directions et organisent des fermetures de services, la surcharge de suivis, l'absence d'accompagnements professionnels, les injonctions paradoxales, la perte de sens de nos métiers et de nos missions de protection... >>>

**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Union Fédérale de l'Action Sociale**

• Case 538 • 263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX • Tél. : 01 55 82 87 81  
e-mail : ufas@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr

➤➤➤ Depuis des années, notre travail est méprisé au travers de salaires sans rapport avec la lourdeur de nos tâches et de nos qualifications ; et pour la plupart d'entre nous, même la prime n'est pas à l'ordre du jour !

La crise sanitaire ne vient que confirmer notre diagnostic. Nous n'avons aucune confiance envers les promesses de ce gouvernement !

**"Le monde d'après" est entre nos mains : il passera par nos luttes collectives !**

**Nous exigeons dès aujourd'hui :**

- ➔ **La sécurité sanitaire pour toutes et tous, ce qui est un préalable non négociable.**
- ➔ **Le retrait définitif de la « réforme des retraites » à la sauce Macron.**
- ➔ **Le retrait de la « réforme de l'assurance chômage ».**
- ➔ **L'ouverture de négociations salariales, pour aboutir à des augmentations de salaires substantielles et pérennes, seule véritable reconnaissance de la valeur de nos métiers, et non à des primes accordées au coup par coup à certaines catégories de salarié.e.s selon la sensibilité du moment.**
- ➔ **Les moyens financiers nécessaires aux établissements pour que chacune des personnes accompagnées puisse obtenir les prises en charge humaines et matérielles auxquelles elles sont en droit de prétendre.**
- ➔ **Le respect des compétences des professionnel.le.s du secteur social et médico-social, ainsi que de leur capacité à déterminer, individuellement et collectivement, ce qui est bon pour les personnes qu'ils/elles accompagnent.**
- ➔ **L'arrêt des injonctions financières, administratives et technocratiques qui émanent du monde libéral et capitaliste et considèrent les personnes les plus fragiles comme des objets et non comme des sujets.**

L'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT reste totalement mobilisée dans cette situation pour la défense des droits des usagers et des salarié.e.s du travail social : elle met à la disposition de tou.te.s l'ensemble des informations utiles pour répondre à des situations extrêmement changeantes, à un droit du travail en situation dégradée : il faut pouvoir nous défendre quand tout devient possible pour les employeurs.

Dès le 11 mai et après, en prenant en compte les nécessités réelles liées à la situation sanitaire, elle vous propose de mettre en place tous les moyens possibles pour reconstruire des collectifs de mobilisation afin de faire valoir nos revendications par un rapport de force indispensable.

La Fédération CGT Santé Action sociale dépose chaque jour un préavis de grève dont chacun.e peut s'emparer pour montrer que nous sommes actifs-ves et déterminé.e.s et que nous ne laisserons pas les employeurs profiter impunément de la situation.

**Prenons conscience du tournant historique que nous vivons actuellement et luttons pour nos revendications et une véritable transformation sociale !**

**« Ils peuvent massacrer toutes les fleurs, ils ne tueront pas le printemps. » (Pablo Neruda).**

Montreuil, le 11 mai 2020

**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Union Fédérale de l'Action Sociale**

• Case 538 • 263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX • Tél. : 01 55 82 87 81  
e-mail : ufas@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr